

Liaisons dangereuses aux Franches-Montagnes

Patrick Cerf (PS)

Dans un article publié le 22 juin 2024, le *Franc-Montagnard* nous apprend la venue dans le Jura d'Irène Grosjean. Celle qui se fait appeler « la papesse du cru », donnera en effet une conférence le 31 août 2024 dans le cadre du salon Terr-animale qui se tiendra à la halle-cantine à Saignelégier.

Figure influente de la naturopathie, cette nonagénaire française controversée est vivement critiquée par la communauté scientifique pour ses déclarations qui oscillent entre le loufoque et l'irresponsable. Partisane du crudivorisme (qui promeut un régime composé exclusivement d'aliments crus), Irène Grosjean a surtout suscité une immense polémique, en 2022, en recommandant de procéder à des attouchements sexuels sur des enfants pour soigner leur fièvre.

Hostile aux médicaments et aux vaccins, elle estime que toutes les maladies peuvent être soignées par un régime alimentaire strict. Selon elle, une alimentation constituée de produits carnés ou cuits est dangereuse pour la santé et pourrait causer l'autisme. Elle se dit également persuadée que « si les Allemands n'avaient pas été nourris de bière et de charcuterie, ils n'auraient jamais pu faire ce qu'ils ont fait pendant la Dernière guerre ». Elle assure aussi que l'on peut guérir du sida, mais aussi de la surdité ou de l'autisme en suivant un régime à base de graines, de crudités et de fruits. Liant tout à l'alimentation, elle affirme « que les cancéreux adorent la viande et les séropositifs ont une attirance marquée pour les pâtes, le pain [et] les pizzas ». ¹

De notre point de vue, cette conférencière véhicule un message potentiellement dangereux pour les personnes les plus vulnérables.

¹Site internet du journal *Libération* du 22.08.2022 -- https://www.liberation.fr/checknews/qui-est-irene-grosjean-la-naturopathe-dont-les-adeptes-ont-ete-bannis-de-doctolib-20220823_WCRYUUP53JAVDON6JIK7L477Q4/

Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Quel regard porte le Gouvernement sur la venue de cette conférencière en terre jurassienne ?**
- 2. Condamne-t-il les propos polémiques dont cette personne s'est fait l'auteure ?**
- 3. Les bases légales actuelles permettent-elles de faire interdire ce genre de conférence ?**
- 4. Des subventions ont-elles été octroyées, de manière directe ou indirecte, en faveur de cette manifestation ?**

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

Patrick Cerf (PS)

Co-signataires

- Jude Schindelholz (PS)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)

- Lisa Raval (PS)
- Joël Burkhalter (PS)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Leïla Hanini (PS)
- Florence Chaignat (PS)
- Fabrice Macquat (PS)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 28 juin 2024